

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 13586:2020**

## **Appareils de levage à charge suspendue - Accès**

Krane - Zugang

Cranes - Access

**12/2020**

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13586:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13586:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

## Appareils de levage à charge suspendue - Accès

Krane - Zugang

Cranes - Access

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 16 novembre 2020.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles**

## Sommaire

	Page
<b>Avant-propos européen .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>1 Domaine d'application .....</b>	<b>5</b>
<b>2 Références normatives .....</b>	<b>5</b>
<b>3 Termes et définitions.....</b>	<b>6</b>
<b>4 Liste des phénomènes dangereux.....</b>	<b>7</b>
<b>5 Prescriptions de sécurité et mesures de protection .....</b>	<b>7</b>
5.1 Sélection de moyens d'accès .....	7
5.2 Classification des types d'accès.....	8
5.3 Principes généraux de conception.....	9
5.4 Escaliers et échelles à marches .....	10
5.5 Escaliers en spirale.....	11
5.6 Échelles à échelons — repose-pieds.....	12
5.6.1 Échelles à échelons.....	12
5.6.2 Repose-pieds.....	14
5.7 Crinolines.....	15
5.7.1 Généralités.....	15
5.7.2 Crinolines mobiles.....	16
5.8 Passerelles, passerelles inclinées, plates-formes.....	17
5.9 Passage libre minimal des voies d'accès.....	18
5.10 Mains courantes et protection latérale .....	19
5.11 Poignées.....	21
5.12 Trappes et trous d'homme.....	22
5.13 Force, moyens d'accès et structures de support.....	22
<b>6 Vérification des prescriptions et/ou mesures de protection.....</b>	<b>24</b>
<b>7 Informations pour l'utilisation .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe A (informative) Choix d'un ensemble approprié de normes d'appareils de levage à charge suspendue pour une application donnée.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe B (informative) Exemples de surfaces réputées antidérapantes.....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles concernées de la Directive 2006/42/CE .....</b>	<b>29</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>31</b>

## Avant-propos européen

Le présent document (EN 13586:2020) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 147 “Appareils de levage à charge suspendue — Sécurité”, dont le secrétariat est tenu par BSI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2021, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2021.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN 13586:2004+A1:2008.

Les principales modifications techniques apportées dans cette édition par rapport à l'EN 13586:2004+A1:2008 concernent les paragraphes 5.5, 5.10, 5.11, 5.13, et les Articles 6 et 7. L'Article 4 et l'Annexe ZA ont été mis à jour pour être conformes aux règles de rédaction en vigueur. En outre, la disposition des figures et des tableaux a été revue pour des raisons de clarté et de précisions technique et rédactionnelle.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'une demande de normalisation donnée au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE, 2006/42/CE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l'annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Pour la relation avec d'autres Normes européennes traitant des appareils de levage à charge suspendue, voir l'Annexe A.

## Introduction

Le présent document a été préparé pour être une norme harmonisée destinée à fournir des moyens afin que les accès aux appareils de levage à charge suspendue soient conformes aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la Directive Machines, telle que mentionnée à l'Annexe ZA.

Le présent document est une norme de type C tel que mentionné dans l'EN ISO 12100:2010.

Le présent document est particulièrement pertinent pour les groupes de parties prenantes suivants, qui représentent les acteurs du marché en matière de sécurité des machines :

- les fabricants d'appareils de levage (petites, moyennes et grandes entreprises) ;
- les prestataires de services, par exemple pour la maintenance (petites, moyennes et grandes entreprises) ;
- les utilisateurs de machines (petites, moyennes et grandes entreprises) ;
- les organismes de santé et de sécurité (régulateurs, organisations de prévention des accidents, surveillance du marché, etc.)

Les groupes de parties prenantes susmentionnés ont eu la possibilité de participer au processus de d'élaboration du présent document.

Les machines concernées et l'étendue des phénomènes dangereux, des situations dangereuses et des événements dangereux couverts sont indiquées dans le domaine d'application du présent document.

Lorsque des dispositions de la présente norme de type C diffèrent de celles indiquées dans une norme de type B, les dispositions de la présente norme de type C prévalent sur celles des autres normes, et ce pour les machines conçues et fabriquées conformément aux spécifications de la présente norme de type C.

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les prescriptions de conception relatives aux moyens d'accès non motorisés installés sur les appareils de levage à charge suspendue.

NOTE 1 Pour les autres types d'accès, une prescription relative aux informations à fournir est spécifiée.

Les moyens d'accès coulissants et rétractables sont exclus du domaine d'application, à l'exception des crinolines mobiles.

Le présent document couvre les moyens d'accès aux postes de commande et l'ensemble des accès requis pour les opérations de maintenance, pour certaines opérations de montage et de démontage.

Pour les appareils de levage à charge suspendue destinés à être montés et démontés fréquemment pour changer de lieu d'utilisation, des prescriptions spécifiques relatives à l'accès requis pendant ces opérations ne sont pas couvertes par le présent document et il convient que les prescriptions soient spécifiées dans les Normes européennes appropriées relatives aux types spécifiques d'appareils de levage à charge suspendue.

L'éclairage des moyens d'accès n'est pas couvert par le présent document et il convient que cela soit indiqué dans les Normes européennes appropriées pour des types de grues spécifiques.

NOTE 2 Les prescriptions spécifiques relatives à l'accès aux types particuliers d'appareils de levage à charge suspendue sont données dans la Norme européenne appropriée relative au type particulier d'appareil de levage à charge suspendue.

Les prescriptions données dans le présent document ne tiennent pas compte des distances de sécurité liées :

- aux protecteurs contre les risques liés aux pièces mobiles ;
- au mouvement relatif entre l'appareil de levage à charge suspendue et la structure adjacente ou le sol/le plancher ;
- à une température de surface dangereuse ;
- aux équipements électriques.

Les phénomènes dangereux significatifs couverts par le présent document sont identifiés à l'Article 4.

Le présent document ne s'applique pas aux appareils de levage à charge suspendue fabriqués avant la date de publication par le CEN du présent document.

## 2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 12644-1:2001+A1:2008, *Appareils de levage à charge suspendue — Information pour l'utilisation et les essais — Partie 1 : Instructions*

EN 13001-3-1:2012+A2:2018, *Appareils de levage à charge suspendue — Conception générale — Partie 3-1 : États limites et vérification d'aptitude des charpentes en acier*

EN ISO 12100:2010, *Sécurité des machines — Principes généraux de conception — Appréciation du risque et réduction du risque (ISO 12100:2010)*

EN ISO 13854:2019, *Sécurité des machines — Écartements minimaux pour prévenir les risques d'écrasement de parties du corps humain (ISO 13854:2017)*

EN ISO 14122-4:2016, *Sécurité des machines — Moyens d'accès permanents aux machines — Partie 4 : Échelles fixes (ISO 14122-4:2016)*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'EN ISO 12100:2010 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

#### 3.1

##### **plate-forme de repos**

zone de repos pour les personnes, située à intervalles réguliers entre les volées d'échelles ou d'escaliers

#### 3.2

##### **plate-forme**

zone à partir de laquelle les personnes peuvent travailler, par exemple pour des opérations de maintenance ou d'inspection

#### 3.3

##### **main courante**

dispositif qui garantit un support continu des mains entre deux emplacements

#### 3.4

##### **poignée**

dispositif pour le placement d'une seule main

#### 3.5

##### **repose-pied**

dispositif d'appui d'un ou des deux pieds pour accès vertical

#### 3.6

##### **trou d'homme**

ouverture d'accès permettant le passage de personnes et pouvant comporter une fermeture

#### 3.7

##### **trappe**

ouverture d'accès permettant le passage de personnes et comportant une fermeture pouvant s'ouvrir sans l'utilisation d'outils